

**Voltic**

**03**

Trois choses à faire obligatoirement cette semaine :

PORTER TOUJOURS UN MASQUE  
LAVER SOUS RÉGULARITÉ ET LONGUEMENT LES MAINS  
ÉVITER TOUJOURS DE PORTER UN MASQUE EN CONTACT AVEC UN AUTRE MASQUE

© 2021 Voltic Togo

# Economie & Développement

BIMENSUEL D'INFORMATIONS ECONOMIQUES ET DE DEVELOPPEMENT

**Zoom sur le Togo emergent** / N° 195 du 25 juin 2021 / **PRIX 250 F CFA** AFRIQUE / **1EURO** EUROPE

**REABONNEZ-VOUS A LA FORMULE SUPERIEURE ET PROFITEZ DE 30 JOURS**  
EVASION+ OU TOUT CANAL+

**PASSEZ A LA FORMULE SUPERIEURE**  
PROFITEZ DE 30 JOURS SUR EVASION+ OU TOUT CANAL+

VOUS ÊTES SUR      REABONNEZ-VOUS A      OBTENEZ

**ACCESS**      **EVASION**      **EVASION+**

5 000 FCFA/MOIS      10 000 FCFA/MOIS      20 000 FCFA/MOIS



**INVITÉ DU JOURNAL**

**M. KPADENOU Nkoulete K. Rémi, 1<sup>er</sup> vice-président de la Faïtière Patronale Togolaise des Transporteurs Routiers**

● « Avec l'appui du gouvernement, le secteur des transports routiers sera un véritable levier de développement au Togo »

L'Assemblée constitutive de la Faïtière patronale togolaise des transporteurs routiers du 08 décembre 2020 a été l'aboutissement d'un long processus ayant pour objectif de regrouper les principaux acteurs du secteur des transports routiers au Togo. Cette faïtière était en préparation depuis des années en terme de constitution, de sensibilisation et de définition, rôle et des objectifs avec les autorités et les acteurs. Nous avons été assistés par des experts qui ont conduit les mêmes expériences dans d'autres pays notamment, la Côte d'Ivoire, le Mali...

**P.5**

**PRODUCTION DES TUBERCULES**

**Le manioc et l'igname, deux filières qui boostent le développement agricole au Togo**

**RÉDUCTION DE LA DETTE PUBLIQUE**



**De nouvelle hausse des taxes sur les automobiles et le foncier en perspective**

**ENERGIE**



**Faure GNASSINGBÉ inaugure la centrale solaire photovoltaïque de Blitta**

**EDUCATION ET DÉVELOPPEMENT**



**IFAD Bâtiment lance le recrutement des apprenants du 23 juin au 07 juillet 2021**

**CEA**  
**Une nouvelle étude montre que l'Afrique pourrait ne pas atteindre les objectifs de l'ODD7**



Scannez ce code QR pour vous abonner au journal

## ECO FLASH

## EDUCATION ET DÉVELOPPEMENT

## IFAD Bâtiment lance le recrutement des apprenants du 23 juin au 07 juillet 2021

L'Agence Education et Développement (AED) en charge de la gestion des Instituts de formation en alternance pour le développement (IFAD), lance le recrutement de la première vague d'apprenants, pour la prochaine rentrée scolaire 2021-2022 de l'IFAD Bâtiment dédié aux métiers du Bâtiment. Les inscriptions, ouvertes du 23 juin au 7 juillet 2021 par dépôt de dossier physique ou en ligne, concernent trois cursus qui durent trois ans. Il s'agit des baccalauréats professionnels qu'of-



fre la structure, en organisation et réalisation de gros œuvres, en froid et conditionnement de l'air, et en aménagement et finition du bâtiment. Seuls des jeunes âgés de 16 à 29 ans, physiquement aptes et titulaires d'un BEPC minimum, sont éligibles à la présélection dont les résultats devraient, selon les indications de l'agence, être rendus publics le 16 juillet. S'ensuivra pour les candidats présélectionnés une phase d'entretien devant permettre de jauger leurs motivations, du 19 au 23 juillet. En outre, cinq autres cursus de formation devant déboucher sur des Certificats d'Aptitude Professionnelle (CAP), seront ouverts pour le compte de l'année académique 2021-2022. A terme, une quinzaine de formations seront disponibles à l'Ifad-bâtiment d'Adidogomé. Les dossiers de candidature à l'IFAD-Bâtiment doivent comporter une fiche à retirer dans les lieux de dépôt des dossiers ou à télécharger sur le site de l'Agence Education-Développement (AED): [www.aed-ifad.tg](http://www.aed-ifad.tg), une fiche d'autorisation parentale pour les mineurs, remplie par le parent ou tuteur, une copie du certificat de naissance du candidat, une copie du relevé de notes du BEPC. Le dépôt physique des dossiers peut se faire à entre autres, IFAD-BÂTIMENT Adidogomé, IFAD-Aquaculture Elavagnon, IFAD-Elevage Barkoissi, LETP Aného-Glidji. Le dépôt en ligne est recevable sur [www.aed-ifad.tg](http://www.aed-ifad.tg) ou sur [admission@aed-ifad.tg](mailto:admission@aed-ifad.tg)

## ENERGIE

## 350 localités au Togo bénéficieront des systèmes solaires photovoltaïques grâce à Exim Bank de l'Inde

Le Togo ambitionne une couverture universelle de sa population en énergie, à l'horizon 2030 où son ambition est également de porter à 50%, la part d'énergie renouvelable. Le ministre Sani Yaya de l'Economie et des Finances du Togo a conclu à Lomé le 23 juin 2021, un accord de prêt d'environ 22 milliards de FCFA avec Exim Bank de l'Inde.

La signature a eu lieu avec Selva Kumar, le représentant de l'Exim Bank, et en présence de Praveen Kala, le chargé d'Affaires de l'ambassade d'Inde. Il s'agit de la 3e ligne de crédit financé par l'exil Bank dans le domaine de l'électrification rurale au Togo. L'accord porte sur un projet



d'électrification de 350 localités du pays par systèmes solaires photovoltaïques. Ce montant de l'Alliance Solaire Internationale vise à financer un projet qui s'inscrit dans la droite ligne de la Stratégie nationale d'électrification et cadre parfaitement avec le

Plan National de Développement (PND) et les objectifs de la feuille de route Togo 2025 notamment dans son axe 1 qui est de renforcer l'inclusion et l'harmonie sociales et de garantir la paix. Ce financement est en lien avec l'objectif de développement durable N° 7

qui est de garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, et à un coût abordable. De façon détaillée, 2000 systèmes d'irrigation, 500 mécanismes de pompage pour l'adduction en eau potable, et 12 000 lampadaires seront installés, tandis que 500 écoles seront électrifiées. Cet accord est signé au lendemain de l'inauguration de la centrale solaire photovoltaïque de 50 MW de Blitta, un mois après la mise en service officielle de la Centrale Kékéli Efficient Power, une centrale thermique de 65 MW officiellement à Lomé. Le Togo est membre de l'Alliance solaire internationale (ASI).

Ghislain

## RÉDUCTION DE LA DETTE PUBLIQUE

## De nouvelle hausse des taxes sur les automobiles et le foncier en perspective

La pandémie de Covid-19 a freiné les activités économiques de plusieurs pays. La croissance économique a connu aussi une baisse. En effet, prévues initialement à 5,5% au début 2020, les prévisions de croissance avaient été révisées successivement à 1,3% et à 0,7%, au cours l'année sont ressorties à 1,8%, en hausse de 1,1 point de pourcentage par rapport aux prévisions nationales. Seulement, les dépenses ont augmentés d'un volume exponentiel car sur la période, le taux d'endettement du pays est passé de 51,9 % en 2019 à (après rebasage du PIB), 59% à fin 2020. L'encours de la dette publique est passé de 2197,74 milliards FCFA fin 2019 à 2555,45 milliards FCFA fin 2020, soit une nette augmentation de +16,3% (+357,71 milliards FCFA), selon les chiffres officiels du ministère de l'Economie et des Finances. On note également un accroissement conjugué de la dette extérieure (+30,6% à 981,28 milliards FCFA) et de la dette intérieure (+8,83% à 1574,17 milliards FCFA). Pour réduire et rembourser la dette, le gouvernement togolais se raviser sur



les recettes fiscales. « Le gouvernement togolais pour réduire la dette publique du pays classée actuellement à risque moyen à élevé, pour la ramener à risque moyen à faible, entend augmenter l'impôt sur le foncier et les automobiles, rationaliser les dépenses fiscales, renforcer la surveillance des grandes entreprises et prendre des mesures incitatives pour les investissements directs étrangers », a indiqué Philippe K. Tchodie, commissaire général de l'Office togolais des recettes (OTR) et président du Conseil du Forum sur l'administration fiscale africaine le

14 juin 2021, lors d'un webinar organisé par la Banque africaine de développement (BAD) avec le soutien du gouvernement du Japon, intitulé « Explorer le lien entre les politiques fiscales et la gestion de la dette », consacrée à la gestion de la dette africaine. Selon le commissaire général de l'OTR, le Togo est considéré comme un exemple en Afrique en matière de mobilisation des ressources internes. Le taux de mobilisation des recettes fiscales est passé de 15,7 % en 2005 à 19,5 % en 2019 ce qui a contribué à réduire le déficit budgétaire de 9,6 % du PIB en 2016 à 2,2

% en 2019. L'institution fiscale entend tabler sur d'autres pistes afin de récupérer les fonds qui constituent des manques à gagner. Il s'agit à partir du 02 juillet prochain, du lancement du contrôle des solutions automatisée de marquage sur les principaux produits industriels sur le marché. Dans de nombreux pays, des pratiques illicites provoquent un écart entre les taxes potentiellement dues et les montants perçus réellement. Cela est mis en évidence au Togo par les analyses de l'OTR et par des organismes officiels tels que l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques et Démographiques (INSEED) qui démontrant l'existence de commerce illécite, la sous-déclaration, la sous-évaluation et la contrebande. Selon l'OTR, le manque à gagner s'élève chaque année à près de 14,7 milliards FCFA, soit 30,8 % des recettes fiscales sur ces produits. Par ailleurs, la régie financière de l'Etat a lancé depuis mars 2021 la perception chez les contribuables de la Taxe sur les véhicules à moteur (TVM) conformément aux dispositions de l'article 59 du livre des procédures fiscales. Pour 2021, la contribution des recettes fiscales au budget national est attendue à hauteur de 664 milliards FCFA, selon la Loi de finances 2021.

Raïssa

*Economie & Développement au  
coeur de l'actualité économique*

## FILIÈRE KARITÉ Au Togo, les femmes représentent 84,9%



C'est un arbre des savanes de l'Afrique de l'Ouest. Cet arbre à croissance lente peut vivre plusieurs siècles selon les études. Ses fruits comestibles (les noix) sont surtout utilisés pour fabriquer du beurre de karité. Le fruit du karité mûrit durant la saison de soudure annuelle où les disponibilités alimentaires sont au plus bas. Il est riche en vitamines et en minéraux et contient aussi des protéines. À l'intérieur

du fruit, le noyau contient un composé de matières grasses comestibles connu sous le nom de beurre de karité, un produit crucial pour la nutrition de millions de ménages ruraux. Au Togo, dans la filière karité, les femmes représentent 84,9% contre 15,1% d'hommes. Les acteurs de moins de 40 ans représentent 48,5% contre 43,5% pour la tranche de 40 à 60 ans et 8,0% pour les plus de 60 ans. Le beurre

et le savon de karité sont les principaux produits finis qu'obtiennent les transformateurs des amandes de karité. Ces derniers sont destinés à la commercialisation sur les marchés locaux ou à l'exportation. La filière karité est animée par des acteurs individuels et des coopératives. Selon l'étude de la direction des statistiques agricoles, de l'informatique et de la documentation (DSID)-Togo, 2 997 acteurs individuels ont été recensés contre 56 acteurs en coopératives.

La région des Savanes enregistre la plus grande proportion des acteurs individuels (34,4%) et des acteurs en coopératives (69,6%). Les régions de la Kara et de la Centrale suivent avec respectivement 32,9% et 32,7% des acteurs individuels. Quant aux acteurs en coopératives, la région Centrale détient 19,6%. Il est à noter qu'au 28 novembre 2019, les acteurs des différents maillons de la filière karité se sont constitués en interprofession en vue de mutualiser leurs efforts et d'œuvrer pour le développement de

la filière karité au Togo. Dénommée « Conseil interprofessionnel de la filière karité du Togo (CIF-KAT) », il regroupe les différentes familles d'acteurs directs de la filière notamment : la Fédération inclusive de la filière karité du Togo (FIKATO COOP-CA) ; l'Association nationale des acheteurs locaux de karité (ANALK) ; l'Association nationale des exportateurs de karité du Togo (ANEKTO) et l'Association des transformateurs de la filière karité du Togo (ATFK-TG). En marge de cette interprofession, il y existe aussi des réseaux d'acteurs qui renferment en leur sein des collectrices, des transformateurs, des acheteurs locaux et des exportateurs. Les sociétés transformatrices de karité telles que: NIOTO, AGBINKA KARITE RM ALAFIA, Karité or d'Afrique, AMAPI, Dimension Karité, IMELA, Nature Marché sont membres de ATFK-TG. Les principaux exportateurs membres de ANEKTO sont: STK, DZIFANOU GROUP SARL ; SA Fidélité; VACI ; Koltek service ; Saint Gane Groupe ; MIWODO ; Ets KENY ; MEK EVO-

LUTIS ; KARITE EXIM ; KING AGRO COMMODITY ; LALA WELE ; ANISAM SARL U ; Star link international ; Tropiques SARLU ; NOVA TRADE; RELAIS d'ASSOLY; P.L.T; ATA; KOPODIST SARL et MADAST SARLU. Ces acteurs ont élaboré le plan stratégique de développement de la filière qui a été validé les 23 et 24 décembre 2019. Cette stratégie repose sur la vision de disposer d'une filière porteuse, créatrice d'emploi et compétitive pour une croissance économique forte et durable ». L'objectif global de la stratégie est de contribuer au développement de la filière karité au Togo à travers la gestion durable de l'arbre à karité et la valorisation des produits pour un accroissement des revenus et de sécurité alimentaire. Plus spécifiquement, il s'agit d'améliorer la productivité et la qualité de la production des noix et amandes de Karité; développer et valoriser les produits et sous-produits de karité et renforcer l'organisation et la gouvernance de la filière.

Augustin

## FILIÈRE COTON Faire de la production un levier de développement communautaire au Togo à la campagne 2020-2021

Les campagnes cotonnières 2018/2019 et 2019/2020 ont donné des bilans déficitaires avec une production annuelle respectivement estimée à 116 000 tonnes pour 137 000 tonnes et 66.000 tonnes de coton graine contre 117.000 tonnes. Les raisons de cette chute s'expliquent par la baisse importante du prix du coton (265F le kilo à 225 F), une période de sécheresse durant la saison des semi et du développement du cotonnier, une mauvaise qualité des semences du coton et les inondations. Face à ce rendement alarmant, des réflexions sont menées en vue d'identifier les goulots d'étranglements et trouver des solutions innovatrices pour une amélioration de la production. A cet effet, la Nouvelle Société Cotonnière du Togo (NSCT) et la Fédération Nationale des Groupements de Producteurs de Coton (FNGPC) ont échangé avec les professionnels des médias le 15 juin 2021. L'objectif visé est de présenter et d'analyser les résultats de la campagne de production cotonnière 2020-2021, d'analyser la campagne de collecte, d'évacuation, d'égrenage et de la paie des GPC 2020-2021, de présenter le Programme des acteurs pour un accompagnement de la filière pour la gestion de la campagne 2021-2022. La nouvelle campagne qui s'ouvre veut traduire de manière irréfutable la volonté de la nouvelle équipe de la NSCT d'honorer l'engagement collectivement pris, celui de produire 225 000 tonnes de co-

tons graines d'ici 2025. Le Togo espère voir une perspective plus radieuse pour l'ensemble de la filière.

« Il s'agit aussi de lancer la nouvelle campagne cotonnière 2021-2022 dont le prix du coton graine sera revu à la hausse de 254 FCFA le kilo de coton graine. Nous allons mettre en place pour bientôt le fonds de stabilisation du secteur coton pour essayer de corriger les fluctuations des prix sur le marché international des prix du coton », a confié Simféitchéou PRE, PCA de la NSCT. Pour cette nouvelle campagne, les acteurs impliqués dans la filière Coton, avec l'appui du groupe Olam, attendent doubler les rendements notamment en exploitant la carte de fertilité des sols, en modernisant l'outil industriel sur toute la chaîne de la production à la transformation, en développant la marque « coton made in Togo » afin de jouir d'un différentiel de prix par rapport à la qualité. « La première étape pour la réalisation cette performance est celle de la campagne 2021-2022 avec une production de 135 000 tonnes. Nous devons être à la hauteur de ces exigences. Pour y arriver le Togo devra améliorer son rendement et préserver la qualité de ses cotons. Le NSCT entend renforcer l'encadrement de proximité par le recrutement de 70 nouveaux ATC techniciens de terrain, approvisionner les producteurs, sélectionner et mettre en place les bonnes semences, renforcer la



mécanisation. Cette campagne sera également pour le NSCT de mettre en œuvre la certification du coton togolais pour améliorer les revenus des producteurs suivant la formule des calculs du prix du coton graine. Plusieurs autres actions sont prévues », a fait savoir Martin Drevon, DGA en charge des Opérations à la NSCT. Olam International annonce ainsi un investissement de 4,6 milliards FCFA dans la nouvelle campagne cotonnière dont 2,5 milliards FCFA serviront pour la rénovation des usines et le reste pour les remplacements de pièces détachées ainsi que les outils informatiques. « Parallèlement la NSCT devra préfinancer la nouvelle campagne cotonnière à hauteur de 9 milliards FCFA pour l'achat des intrants pour les

180 000 hectares, des avances de fonds pour les gros producteurs de coton. Ces ressources seront récupérées en fin de campagne », a souligné Martin Drevon. Face aux défis à relever, il est sollicité des cotonculteurs à se donner sans réserve et à s'inscrire de plein pied dans les changements en cours dans le monde agricole. « La campagne cotonnière 2021-2022 pour la filière du coton va pouvoir augmenter les superficies afin d'améliorer la productivité et le revenu des producteurs.

Tous les acteurs impliqués ou concernés affûtent leurs armes méthodiques et techniques. Les nouvelles innovations à apporter à la filière, lui permettront de consolider le volet institutionnel de la filière via la redynamisation de

l'Union Nationale des Producteurs et une meilleure cartographie de son écosystème productif qui permettra de mieux recueillir les besoins et difficultés de chaque région », a souligné le président de la FNGPC, M. Koussouwé KOUROUFEI. Le coton s'affirme comme la première culture industrielle du Togo et le 4ème produit d'exportation du pays. Il est l'un des produits agricoles qui contribuent de manière substantielle aux PIB à hauteur de 1 à 4,3%. Le capital de la NSCT est d'environ 25 milliards FCFA dont 51% est détenu par le Groupe OLAM International. Sa mission est d'assurer le développement et la valorisation de la culture cotonnière sur toute l'étendue du territoire national.

Jacqueline

### Lutte contre l'érosion côtière

## Le Togo et le Bénin bénéficient d'un montant de 36 millions \$

La Banque mondiale a approuvé en faveur du Togo, un financement additionnel destiné à l'aider contre la dégradation avancée de son littoral dû à l'érosion côtière. Cette enveloppe, d'un montant de 36 millions \$ (dont une part pour le Bénin), doit permettre de continuer la mise en œuvre du projet WACA, et effectuer les travaux nécessaires. La subvention devrait servir notamment à financer la construction et l'extension des épis à Agbodrafo et Aného, le remplissage des bras de lagunes abandonnés à l'est de l'embouchure d'Aného, et la construction de pistes cyclables et parkings à Agbodrafo et Sanvee-Condji. Depuis 2017, le Togo le projet a effectué des travaux de protection côtière d'urgence entre Gbodjomé et Agbodrafo, et protégé près de 1000 ménages de l'érosion côtière. Les dégâts causés par l'érosion côtière a déjà coûté à l'Etat plus de 300 millions \$.

## PRODUCTION DES TUBERCULES

### Le manioc et l'igname, deux filières qui boostent le développement agricole au Togo

Le gouvernement togolais s'est engagé dans le contexte de la Feuille de route gouvernementale 2025 à accroître la production agricole à travers le financement et l'accompagnement des acteurs dans plusieurs filières. Les autorités ont engagé des actions comme l'aménagement des Zones d'aménagements agricoles planifiées (ZAAP) sur toute l'étendue du territoire, le renforcement de l'accès aux intrants, l'amélioration de l'accès à la mécanisation et à l'irrigation. Par ailleurs, le gouvernement entend se focaliser sur des filières stratégiques (coton, soja, anacarde, sésame, maïs, riz, café, cacao) et mettra l'accent sur le développement de l'agro-industrie. Même si l'agriculture souffre encore de la pluviométrie, le pays a connu des excédents dans la production. « Au bilan définitif de la campagne agricole 2020-2021, globalement, il a été observé une augmentation des superficies cultivées et une amélioration de la productivité et des rendements. Cette campagne s'est soldée par un bilan alimentaire excédentaire avec un taux de couverture des besoins de 101 % pour les céréales, 160 % pour les tubercules et de 240 % pour les légumineuses », selon le conseil des ministres 26 mai 2021.

Si la campagne a connu un excédent de 160% pour les tubercules, deux tubercules sont à mettre en exergue en occurrence

l'igname et le manioc. Selon les données de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), la production est passée de 874 000 tonnes en 2019 à près de 900 000 tonnes en 2020. En 4 ans, la production de ce tubercule a augmenté de 8%. Elle est de 832 000 tonnes en 2017 à 858 000 tonnes en 2018. Selon le ministère chargé de l'agriculture, la préfecture de Mò est un des principaux greniers d'igname au Togo avec une production annuelle estimée à 180 000 Tonnes/an. Le nombre de producteurs d'igname est estimé à 10 000 environs avec un rendement moyen estimé à 10T/ha pour toutes les variétés confondues. La variété la plus cultivée et la plus prisée est Laboko de la préfecture de Bassar suivi de Kratsi, Gnamitsi...

Les principaux marchés sont le marché de Djakpanga et le marché de Tindjassi. Les bonnes femmes viennent de Bassar, Sokodé, Kara voire Lomé pour s'approvisionner dans lesdits marchés. La production d'igname au Togo vient derrière le manioc.

En 2020, la production est estimée à 1 140 200 tonnes par les analystes de la BCEAO. Une hausse de plus de 20 000 tonnes par rapport à 2019, où elle s'élevait à 1 117 880 tonnes sur une superficie de 283 019 hectares soit un rendement de 3,95 t/ha. Un an avant, en 2018, les agriculteurs togolais ont produit

un volume de 1 089 500 tonnes. Le pays enregistre ainsi chaque année, environ 400 000 tonnes d'excédents. La filière manioc connaît des jours glorieux avec la politique de l'agro-industrie qui lui fait bénéficier de grandes usines de transformation. En mai 2021, le gouvernement a procédé à l'inauguration de l'unité industrielle de transformation de manioc de la Nouvelle Société de Commercialisation des Produits Agroalimentaires (NSCPA), à Kamina une localité située à 5 km à l'est d'Atakpamé à l'aide du financement du Projet d'Appui à l'Employabilité et à l'Insertion des Jeunes dans les Secteurs porteurs (PAEIJ-SP). Le complexe industriel devrait permettre la création d'un peu plus de 3 700 emplois directs dans la filière manioc, avec une chaîne de production d'amidon d'une capacité de transformation annuelle de 15 000 tonnes, soit en moyenne 50 tonnes par jour. En outre, cinq unités modernes de production de farine de manioc prévues dans la préfecture de Vo seront opérationnelles dans les prochains mois, selon les responsables du Mécanisme Incitatif de Financement Agricole fondé sur le partage de risques (MIFA), initiateur du projet. Ces unités modernes devraient contribuer à augmenter la capacité de transformation du manioc, et à renforcer la sécurité alimentaire. Par ailleurs, avec l'appui du Programme des Na-



tions Unies pour le Développement (PNUD), deux unités de transformation du manioc pour les coopératives de femmes verront bientôt le jour dans les Lacs principalement dans les localités de Tokpo, Fiata, Koutigbé, Anfoin! Elles constituent l'un des viviers du manioc et de sa transformation en farine de gari et tapioca. C'est pourquoi, le PNUD promet investir 100 000 \$ US (environ 50 Millions de FCFA).

D'ores et déjà, le gouvernement togolais renforce la productivité et les rendements de la filière plantes à racines et à tubercules par la formation des acteurs du secteur sur les techniques de multiplication et de conservation de l'igname, du manioc et de la patate douce des régions Maritime, Plateaux, Centrale et de la Kara. Ces trois espèces concernées, occupent plus de 15% de la surface agricole totale du pays et sont notamment cultivées dans 35 des 39 préfectures constituant ainsi la base d'importantes chaînes de

valeurs agro-alimentaires. Pendant les saisons de pluies, les tubercules peuvent également être associés aux céréales. La transformation du manioc permet d'obtenir de l'amidon, de la farine de manioc (gari, tapioca, couscous), la semoule... Malheureusement, les acteurs de la filière de manioc et de l'igname manquent de financement pour acheter les intrants pendant les campagnes, l'accès difficile à l'eau. Les acteurs informent que le marché est abondant grâce aux signatures avec les grandes sociétés de transformation. Le gouvernement prendra toutes les dispositions pour sécuriser la production pour éviter la spéculation dans les marchés mais aussi une exportation abusée. Il est constaté ces derniers temps de vie chère, une véritable augmentation des prix des bols de farine qui passe de 600 à 1200 FCFA. Le manioc et l'igname font partie des aliments les plus consommés en Afrique de l'ouest.

*Théophile*

## AFRIQUE

### Google prévoit décaiser 3,3 milliards FCFA pour soutenir les startups et l'entrepreneuriat féminin



Google, le géant américain prévoit décaiser 3,3 milliards FCFA pour soutenir les startups et l'entrepreneuriat féminin en Afrique. Ce financement se compose d'un fonds dénommé Black Founders Fund et d'une subvention, lesquels comportent respectivement 1,6 milliards FCFA. Dans le détail, le Black Founders Fund va bénéficier à 50 startups africaines.

Celles-ci recevront 100 000 dollars, soit 55 millions FCFA, en numéraire et 220 000 dollars, soit 121 millions FCFA, en crédit Google Cloud et Ad Grants, de même qu'un mentorat et un

accompagnement technique. « Concernant la subvention, elle sera allouée à la promotion de l'entrepreneuriat féminin. A cet effet, il est prévu une formation de 5 000 femmes, à laquelle s'ajoutera le financement d'activités de 500 d'entre elles détenant des entreprises informelles dans des communautés rurales et à faible revenu au Nigéria, en Afrique du sud, au Kenya et dans certains pays francophones », indique sikafinance. Les inscriptions pour bénéficier du Black Founders Fund s'ouvrent sur la plateforme [google/BFFAfrica](https://google/BFFAfrica) du 22 juin au 7 juillet 2021.

### Ecobank Transnational Incorporated ouvre la séance à la Bourse de Londres d'un montant de 350 millions \$ EU

Ecobank Transnational Incorporated (« ETI »), la société mère du Groupe Ecobank basée a été conviée le 23 juin 2021 par la London Stock Exchange (LSE) à une ouverture de séance pour célébrer le succès de l'émission de ses obligations Tier 2, conformes aux normes de développement durable, sur le marché principal du LSE.

Il s'agit de la première émission d'obligations Tier 2 conformes aux normes de développement durable d'une institution financière en Afrique subsaharienne en dehors de l'Afrique du Sud, à avoir une structure 10NC5 conforme à Bâle III au format 144A/RegS et est à présent cotée sur le marché principal de la Bourse de Londres. Les obligations, qui arrivent à échéance en juin 2031, ont une option d'achat en juin 2026 et ont été émises avec un coupon de 8,75 % et des intérêts payables semestriellement à terme échu. Un montant équivalent du produit net des obligations sera utilisé par ETI pour financer ou refinancer des actifs éligibles nouveaux ou existants tels que décrits dans le Cadre de Financement Durable d'ETI, disponible sur <https://ecobank.com/group/sustainability-finance-framework> sur lequel DNV a émis une « Second Party Opinion ». L'intérêt des investisseurs pour cette émission d'euro-obligations Sophomore a été mondial, englobant le Royaume-Uni, les États-Unis, l'Europe, le Moyen-Orient, l'Asie et l'Afrique, atteignant une sursouscription de 3,6x, soit plus de 1,3 milliard \$ EU à son apogée. M. Ade Ayeyemi, Directeur général du Groupe ETI, a déclaré : « Le vif intérêt des investisseurs du monde entier pour notre émission reflète leur confiance dans la stratégie de Ecobank et notre engagement en faveur du financement durable. Nous remercions la Bourse de Londres d'avoir accueilli ETI aujourd'hui et nous nous réjouissons des gains apportés à toutes nos parties prenantes ».



INVITÉ DU JOURNAL

## M. KPADENOU Nkoulete K. Rémi, 1er vice-président de la Faïtière Patronale Togolaise des Transporteurs Routiers (FP2TR)

« Avec l'appui du gouvernement, le secteur des transports routiers sera un véritable levier de développement au Togo »

### Peut-on connaître brièvement la Faïtière patronale togolaise des transporteurs routiers ?

L'Assemblée constitutive de la Faïtière patronale togolaise des transporteurs routiers du 08 décembre 2020 a été l'aboutissement d'un long processus ayant pour objectif de regrouper les principaux acteurs du secteur des transports routiers au Togo. Cette faïtière était en préparation depuis des années en terme de constitution, de sensibilisation et de définition, rôle et des objectifs avec les autorités et les acteurs. Nous avons été assistés par des experts qui ont conduit les mêmes expériences dans d'autres pays notamment, la Côte d'Ivoire, le Mali... Elle regroupe des institutions et des syndicats représentatifs du secteur des transports routiers au Togo et a pour rôle de servir d'interlocuteur au gouvernement, aux institutions nationales et internationales concernés par l'activité des transports routiers au Togo, de former les acteurs, de contribuer à la réforme du secteur et à sa formalisation. Sachant que le Togo a opté d'être un pays de prestation de services dans la sous-région et le transport constitue à cet égard un élément clé de cette volonté de ce choix. C'est pourquoi, la faïtière discute avec toute représentation concernée par son activité. A cet effet, elle joue un rôle véritable important dans l'économie togolaise, en formant les opérateurs économiques du secteur pour une meilleure performance, par exemple réduire la durée des trajets, s'assurer de la conformité des moyens utilisés en lien avec les textes et lois en vigueur. N'oublions pas que dans la sous-région, la concurrence est rude dans le secteur dans plusieurs pays qui ont choisi aussi d'accélérer la transformation de leur secteur des transports, en optant pour les politiques incitatives des parcs. Sur ce point, le Togo a fait un effort audacieux que nous apprécions énormément en exonérant tout achat de véhicule neuf des droits de douane et taxe. L'inauguration de la Plateforme industrielle d'Adetikope (PIA) par le Chef de l'Etat est une grande opportunité pour nous les transporteurs routiers. Nous espérons bien ! Plus nous serons performants, plus nous serons à la hauteur des mis-

sions qui sont assignées, sinon, bien que nous disposions d'un Port à eau profonde et équipé, ce sont les transporteurs d'autres pays qui viendront faire des enlèvements surplace.

### Quel climat règne entre la faïtière et le gouvernement ?

Le mode de fonctionnement retenu est le dialogue permanent. Déjà, des discussions ont été engagées avec le gouvernement particulièrement avec le ministère de tutelle, des infrastructures, du commerce, de l'Economie et des finances dont dépend l'Office togolais des recettes (OTR). Ceci dit, le transport concerne tous les ministères. Les lignes ont bougé dans le dialogue avec les autorités; le climat entre la faïtière, les opérateurs des transports et le gouvernement est assez courtois, de respect et de confiance mutuelle par rapport aux années précédentes. Pour le moment, des accords sont trouvés unanimement sur certains dossiers dans l'intérêt du pays. Il faut reconnaître que le gouvernement ne nous a pas attendus sur certains dossiers comme aujourd'hui, l'exonération des droits de douane et de la TVA sur les véhicules neufs. C'est un effort exceptionnel du gouvernement que nous apprécions! Avec les impacts de Covid-19, le réajustement des tarifs des péages, l'application de la TVM, le souhait ardent, serait que le gouvernement reconduise un tel avantage l'année prochaine.

### Quels sont les grands chantiers abattus par la faïtière depuis sa mise en place ?

Depuis sa création, la faïtière a été consultée et associée aux mécanismes de réajustement des tarifs du péage, à la hausse du carburant. Nous sommes également associés aux pays de l'hinterland pour la mise en œuvre des textes et convention inter-Etat. Nous avons fait des propositions concrètes qui ont été prises en compte. Aussi, des discussions régulières avec l'OTR pour régler les différents problèmes dans l'application de la Taxe sur le Véhicule à Moteur (TVM), le paiement des trimestres, et amener les transporteurs qui n'étaient pas en règle vis-à-vis de l'OTR à poser leurs problèmes et obtenir des solutions aménagées. Une cellule a été

créée dans ce sens. La faïtière en place un mécanisme pour permettre aux jeunes sans pièces d'identité, qui ont pour vocation de devenir conducteur d'obtenir les actes de naissance, les certificats, la carte nationale d'identité à passer des examens de permis ce qui réduirait constamment les ac-

idents sur la route. Sur ce point, nous sommes encouragés par le ministère de tutelle et celui de la sécurité. Nous mettons également en place un fichier des transporteurs et de tous les véhicules affectés aux transports sur l'étendue du territoire. Par ailleurs, plusieurs missions de sensibilisation ont été effectuées sur toute l'étendue du territoire, relatives au respect du code de la route, des forces de l'ordre, à l'obligation d'être en règle vis-à-vis de l'administration, et des services de fiscalité.



cident, étant donné que les entreprises sont fermées depuis les lieux de production notamment en Europe, en Asie, en Chine, aux Etats unis; aussi, la fermeture des frontières a limité la circulation des personnes et des marchandises. Aucune grande entreprise n'a bénéficié des mesures d'accompagnement or c'est elle qui a plus de charges et emploie plus de personnes. Le fait que le secteur n'était pas également organisé et structuré n'a pas arrangé les choses.

### Le Togo est impacté par la pandémie de covid-19, qu'en n'est-il des services des transports ?

Le secteur continue de subir les impacts de covid-19, emmenant certaines entreprises à fermer. C'est regrettable ! Et d'autres incapables d'honorer leur engagement y compris bancaire compte tenu de la période difficile que nous avons connue. Les manques à gagner sont énormes par exem-

### Les taxes et la hausse des prix à la pompe ont-elles des répercussions sur les services des transports à la population ?

Je peux vous dire que les transporteurs supportent le réajustement des tarifs des péages, la hausse du carburant, les nouvelles taxes créées par les municipalités, la TVM, malgré d'autres taxes qui existaient déjà dans la structure des prix de carburant. Mais en

adhérant à tout cela, la faïtière s'attendait aussi à un réajustement des tarifs des transports, ce qui vient d'être fait. Je vous avoue, ce qui a été demandé est au-dessus de ce qui a été accordé. Le gouvernement ayant évoqué l'aspect social du transport, les efforts qu'il a consenti lui-même. Tout le monde doit faire des sacrifices...

### On constate sur nos routes trop de raquettes, des embouteillages surtout dans la zone portuaire, que faites-vous face à ces problèmes ?

(Rire...), des raquettes !!! Le problème des raquettes sur nos routes a été posé plusieurs fois par des conducteurs. Nous l'avons soumis régulièrement aux autorités et pour marquer leur volonté d'endiguer le problème, des réunions de haut niveau ont été organisées au cours desquelles des mesures idoines ont été prises pour inverser la courbe. Le ministère de la sécurité a mis à notre disposition un numéro vert pour signaler tout cas flagrant ou avéré des raquettes. On note, une légère diminution du nombre de plaintes des conducteurs. Les efforts doivent se poursuivre et nous comptons sur l'engagement et la fermeté du ministère de la sécurité.

Les embouteillages observés du rond-point du Port jusqu'au Cimitogo empêchent la fluidité de la circulation. La faïtière a posé le problème et le ministère de tutelle nous a rassuré des travaux en cours. Avec la discipline des uns et des autres, cet engorgement devait disparaître bientôt au bonheur des usagers de la route.

### Les transporteurs ont de l'avenir au Togo ?

Certainement ! Malheureusement, le secteur reste à l'état embryonnaire, précaire et incapable dans son état actuel de relever les défis que nous imposent les programmes de développement du Togo et de la sous-région. Le port de Lomé est un atout. Les potentialités existent et sont énormes y compris les acteurs. Nous pouvons y arriver, si nous maintenons le rythme actuel du travail, si nous reformons le secteur, si nous bénéficions des cadres législatifs adaptés aux réalités de l'heure et enfin, si le gouvernement dont nous ne doutons pas du soutien, tel qu'il le fait actuellement, accompagne le secteur. Alors, l'espoir est permis dans les années à venir de faire du secteur des transports routiers un véritable levier de développement au Togo.

Propos recueillis par G. Joseph

## ECONOMIE ET DEVELOPPEMENT

Récépissé N° 0494/ 08 / 04 / HAAC

Directeur de Publication  
Joseph GADAH  
(228) 90 30 85 10

Rédaction  
Joseph  
Ghislain  
Raissa

Imprimerie  
La Colombe

Infographie  
Benjamin K. Tchabi  
90369796

Tirage  
2000 Exemplaires

## CEA

## Une nouvelle étude montre que l'Afrique pourrait ne pas atteindre les objectifs de l'ODD7

La Commission économique pour l'Afrique (CEA) a dévoilé le 22 juin 2021 les conclusions d'une étude intitulée « Prix de l'énergie en Afrique : transition vers une énergie propre pour l'industrialisation de l'Afrique ». L'étude indique que 600 millions de personnes en Afrique n'ont pas accès à l'électricité et 900 millions n'ont pas accès à un combustible de cuisson propre. Pendant ce temps, les taux d'accès à l'électricité dans 24 pays sont inférieurs à 50 %. "Il n'y a aucun moyen pour l'Afrique de mieux progresser si nous ne faisons pas des investissements adéquats dans l'énergie

et n'assurons pas un accès abordable pour tous", a déclaré la Secrétaire exécutive de la CEA, Vera Songwe. Le rapport explore le fait que l'Afrique repose principalement sur les combustibles fossiles et les biomes au lieu de diversifier son approvisionnement en énergie primaire, compte tenu de sa pléthore de ressources (renouvelables et non renouvelables). Les ménages utilisent 86 % des biocarburants et des déchets d'énergie pour cuisiner, tandis que le secteur des transports consomme 78 % du pétrole.

Le gaz naturel est principalement utilisé dans le secteur industriel. Il

à besoin urgent d'investir dans les infrastructures électriques, de diversifier l'approvisionnement en électricité et d'adopter les énergies renouvelables modernes ». Selon le rapport de suivi de l'ODD 7, l'Afrique n'atteindra pas les cibles de l'ODD 7 en raison d'un approvisionnement et d'un accès limités à l'électricité. Environ 40 milliards de dollars d'investissements par an sont nécessaires pour répondre aux besoins énergétiques du continent. Le rapport recommande que les pays doivent fournir un environnement favorable pour attirer les investissements du secteur privé dans le secteur de l'électricité ;

appliquer des tarifs reflétant les coûts tout en faisant attention à une production efficace d'électricité pour réduire les coûts ; et fournir des incitations et des mécanismes pour augmenter la part des énergies renouvelables dans les systèmes électriques. L'étude recommande aux pays d'introduire le gaz naturel comme combustible de transition pour remplacer le charbon et faciliter le déploiement complet des énergies renouvelables.

La CEA exhorte les gouvernements à jouer un rôle dans l'augmentation des investissements énergétiques et à prêter attention



aux déterminants des prix de l'énergie, à la baisse des coûts de production et à la méthodologie de fixation des tarifs.

Jacqueline

## FINANCEMENT AGRICOLE

## Pourquoi l'Etat togolais ouvre l'actionnariat du MIFA S.A. à la PIA et Arise ?

Dans le communiqué sanctionnant le conseil des ministres du 16 juin 2021, le gouvernement togolais annonce l'ouverture à l'actionnariat du Mécanisme incitatif de financement agricole (MIFA SA), à la Plateforme Industrielle d'Adéti-kopé (PIA) et à Arise Special Economic Zone, société de droit mauricien et holding de Arise IIP, conceptrice de la PIA. Les deux entités rejoignent ainsi l'Etat togolais et la Fédération nationale des groupements de producteurs de coton (FNGPC).

En effet, le Mifa a été créé pour augmenter la part du financement de l'agriculture dans le financement accordé par les banques. Dès le départ, le capital social a été composé par l'Etat et le secteur privé local, preuve que le PR a toujours souhaité que le secteur privé local joue un rôle

moteur dans la transformation de notre pays. Après quelques années de fonctionnement, plusieurs défis restent à relever en lien notamment avec les ambitions et projets au Togo. Par exemple, comment s'assurer que la production soit augmentée dans des filières stratégiques afin de produire suffisamment de matières premières pour les usines qui veulent faire de la transformation ? C'est pour répondre à ces enjeux que le Gouvernement a noué un partenariat stratégique avec PIA pour rentrer au capital du MIFA afin d'accélérer son développement et offrir des perspectives de marché aux agriculteurs.

« Ce partenariat stratégique avec PIA et ARISE Special Economic Zone vise à relever les défis rencontrés dans la mise en œuvre du mécanisme du MIFA SA no-



tamment en matière de financement de l'agriculture en particulier la focalisation sur des filières prioritaires; l'amélioration des revenus des producteurs et la fourniture en quantité suffisante de matières premières aux industries locales », s'est justifié le gouvernement. Pour le gouvernement, c'est une fierté de voir que la

stratégie se met en place dans toutes ses composantes : les infrastructures ; l'énergie ; la formation et le financement. Le secteur privé national peut toujours reprendre une place au capital des lors qu'il le souhaitera car l'Etat n'a pas vocation à perdurer dans le capital du MIFA. « En 2019, nous avons réussi à faciliter le fi-

ancement du secteur à hauteur de 8 milliards FCFA mais pour cette année 2020, les ambitions sont grandes, notre objectif, c'est d'atteindre un financement de 50 milliards FCFA. A ce jour, nous avons un portefeuille qui s'élève à 26 milliards FCFA », a indiqué Aristide Agbossoumonde, Directeur général du Mifa lors de la présentation de son rapport d'activités en janvier 2020. Le Mifa a été lancé en juin 2018 par le Président Faure Gnassingbé, comme l'une des initiatives phares de l'axe 2 du Plan national de développement du Togo (PND). C'est une facilité que l'Etat met en place pour les opérateurs économiques privés afin de les aider à développer les chaînes de valeur agricoles et focaliser les investissements sur la transformation manufacturière et agricole.

## La BRVM est désormais membre à part entière de la World Fédération of Exchanges

La Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM) est désormais membre à part entière de la Fédération mondiale des bourses (WFE). Rejoignant ainsi huit autres places boursières africaines. C'est au cours de la session du 27 mai



2021 de ladite Fédération. Cette admission vient couronner les efforts de la place boursière de l'UEMOA pour passer les différentes étapes afin d'obtenir la qualité de membre de l'organisation la plus représentative des places boursières travers le monde « J'espère que vous et vos collègues bénéficierez de l'interaction avec les autres membres ainsi qu'avec le Comité Exécutif, et que les actions de la WFE vous aideront à développer davantage votre institution et prospérer », a indiqué Madame Nandini Sukumar, Directeur Général de la

WFE, dans sa lettre de notification au Directeur Général de la BRVM, Dr. Edoh Kossi AMENOUNVE. Avec cette admission, la BRVM participera de plein droit aux activités de la Fédération notamment les conférences, réunions annuelles, assemblées générales et commissions de travail pour examiner les sujets majeurs liés au développement des marchés de capitaux à travers le monde. Fondée en 1961, la WFE compte plus de 250 infrastructures de marché allant de celles qui gèrent les plus grands centres financiers à celles qui gèrent les marchés frontalières. Les bourses WFE abritent 47 919 sociétés cotées et la capitalisation boursière de ces entités dépasse 109 000 milliards de dollars ; environ 137 000 milliards de dollars (EOB) de transactions par an transitent par les membres de la WFE (fin 2020).

## COOPÉRATION

## Le Togo à la conquête du marché des 02 milliards de consommateurs du Commonwealth

Une nouvelle mission de l'organisation intergouvernementale anglophone a séjourné le 21 juin 2021 au Togo. Cette mission, la troisième après celle de 2017 est consacrée à des évaluations et des consultations. Au terme de la mission, la délégation produira un rapport qui devra situer le Togo sur la suite du processus d'adhésion. Le Togo a lancé depuis 2014, le processus d'adhésion du Togo au Commonwealth. Cette adhésion, loin d'être une rupture avec la francophonie, pour les autorités, est une opportunité pour diversifier ses relations avec les autres pays et entités du monde, et attirer un peu plus d'investissements. Le Commonwealth, est surtout un marché de deux milliards de consommateurs. Le Togo en améliorant son climat des affaires devrait représenter un partenaire

formidable du Royaume-Uni. Le Togo pourra espérer, s'il devient membre, obtenir le financement de certains projets dans le domaine de l'éducation et de la formation. Au plan économique, l'adhésion du pays au Commonwealth, lui permettra de bénéficier du Fonds pour la Coopération Technique (CFTC) qui joue un rôle important dans le progrès économique et social de ses membres. En juin 2019, lors de son déplacement à Londres, le Chef de l'Etat, Faure Gnassingbé avait réaffirmé la volonté du Togo d'y adhérer. Pour rappel, l'Organisation créée en 1931, comporte parmi ses 54 Etats, des nations non-anglophones comme le Mozambique, le Rwanda. Le Commonwealth, l'organisation intergouvernementale regroupe en majorité les anciennes colonies de l'Empire britannique.

## ENERGIE

**Faure GNASSINGBÉ inaugure la centrale solaire photovoltaïque de Blitta**

Le Président de la République, SEM Faure Essozimna GNASSINGBÉ a inauguré le 22 juin 2021 la centrale solaire photovoltaïque de Blitta. En mars dernier, l'information a été rendue publique par Shegun Adjadi Bakari, Conseiller du Président de la République du Togo Faure Essozimna Gnassingbé, en Energies de l'achèvement des travaux un an après le lancement. Construite par AMEA Togo Solar, une filiale d'AMEA Power, la centrale dénommée Sheikh Mohamed Bin Zayed est située à Blitta, localité située dans la région centrale à 267km de Lomé, va générer en-

viron 90255 MWh d'énergie par an et desservir 158.333 ménages togolais. Elle fournira de l'électricité également jusqu'à 700 Petites et moyennes entreprises (PME).

Le Togo ambitionne une couverture universelle de sa population en énergie, à l'horizon 2030 où son ambition est également de porter à 50%, la part d'énergie renouvelable. D'une façon générale, la centrale solaire photovoltaïque de Blitta va réduire la dépendance du Togo vis-à-vis de l'extérieur et contribuera en outre, à la création d'emplois.

## VACCIN COVID -19

**La BAD va injecter 3 milliards de dollars pour développer l'industrie pharmaceutique en Afrique**

Le Président du Groupe de la Banque africaine de développement (BAD), le Dr Akinwumi A. Adesina s'est adressé aux dirigeants de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) lors du sommet spécial tenu le 19 juin 2021. « L'Afrique a besoin de solutions pour l'aider à traverser les moments très difficiles posés par la pandémie de Covid-19. Mais le rebondissement dépendra de l'accès aux vaccins », a-t-il indiqué. La BAD apportera son soutien au continent dans le cadre du plan vaccins de l'Union africaine. Elle prévoit d'engager 3 milliards de dollars pour développer l'industrie pharmaceutique en Afrique. « L'Afrique ne devrait pas mendier des vaccins. L'Afrique devrait produire des vaccins », a souligné Dr Akinwumi

A. Adesina. Le président de la BAD a publiquement insisté sur la nécessité de construire rapidement un système de défense sanitaire pour le continent, afin de faire face à la Covid-19 et aux futures pandémies. La Banque a déjà acheminé 2 millions de dollars d'aide d'urgence à l'Organisation mondiale de la santé pour renforcer les capacités de l'OMS en matière de prévention des infections, de dépistage et de gestion des cas.

Elle a également accordé un financement de 28 millions de dollars aux Centres africains de contrôle et de prévention des maladies (Africa CDC) pour un projet de réponse à la Covid-19. Ce projet renforcera la capacité à coordonner la réponse au Covid-19 et aux futures épidémies en Afrique.

## UEMOA

**L'aéroport de Lomé, 2<sup>e</sup> meilleur trafic passagers en 2020**

Dans un rapport récemment publié, l'Association des compagnies aériennes africaines (AFRAA), classe l'Aéroport International Gnassingbé Eyadéma de Lomé (AIGE) en 2020, en 2<sup>e</sup> position des plateformes aéroportuaires de la sous-région ouest-africaine, les

plus connectées aux autres capitales du continent. Le rapport a couvert 36 aéroports africains ayant un trafic annuel supérieur à 500 000 passagers. « Le Togo est devancé par la Côte d'Ivoire dans l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) », indique le rapport. Le Togo est

classé 10<sup>e</sup> continental des pays avec les aéroports les plus connectés aux autres capitales africaines. En effet, depuis la réhabilitation de l'aéroport international de Lomé en 2016, plus de 2 millions de passagers transitent annuellement par Lomé, d'après les autorités togolaises.

## CEDEAO

**La création de la monétaire unique ECO renvoyée en 2027**

Initialement prévue pour 2020 avant d'être ajournée en raison de la suspension du pacte de convergence 2020-2021, les dirigeants de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) lors du sommet spécial tenu le 19 juin 2021 ont adopté le Pacte de convergence et de stabilité ma-

croéconomique entre les Etats membres de la CEDEAO dont la phase de convergence couvre la période de 2022 à 2026 et la phase de stabilité à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2027. Aussi, ont-ils pris note de la Feuille de route pour le lancement de l'ECO à l'horizon 2027 et charge le Comité ministériel de continuer à travailler

pour résoudre toutes les questions en suspens. « Nous avons une nouvelle feuille de route et un nouveau pacte de convergence qui couvrira la période entre 2022 et 2026, et 2027 sera l'année de lancement de l'Éco », a annoncé le président de la commission de l'Organisation, Jean Claude Kassi Brou à l'issue des travaux.

## AFRAA

**Plus de 5,6 milliards FCFA perdus par les compagnies aériennes africaines en 2020**

La perte de revenus passagers des compagnies africaines à la fin de l'année 2020, s'est élevée à 10,21 milliards dollars, soit environ 5 623,3 milliards FCFA, selon un rapport de l'African Airlines Association (AFRAA). Cette perte de revenue qui a négativement impacté la situation financière de nombreux transporteurs aériens africains est l'effet des mesures restrictives mis en place par les gouvernements dans le cadre de la lutte contre la pandémie du covid-19, notamment la baisse du nombre de passagers transportés de 63,7%. L'AFRAA précise par ailleurs que les pertes de revenus passagers des transporteurs aériens africains pourraient se poursuivre en 2021 en raison de la faible reprise des activités aériennes. Une perte de 8,35 milliards dollars est prévue en 2021 selon l'association.

## ECONOMIE

**Les Investissements directs étrangers en hausse de 85% au Togo en 2020**

au Togo, les Investissements directs étrangers (IDE) dans l'économie, ont bondi de 85% en 2020, passant d'environ 191 milliards FCFA (346 millions \$) en 2019 à plus de 352,5 milliards FCFA (639 millions \$). C'est ce que révèlent les données compilées dans le rapport 2021 de la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement sur l'investisse-

ment (CNUCED) dans le monde. Selon l'organisme onusien, cette importante progression est principalement portée par les investissements d'opérateurs économiques régionaux, notamment dans la cimenterie.

«Un projet-clé a été une usine de matériaux de construction d'une valeur de 100 millions \$ annoncée par le Groupe CimMetal

(Burkina Faso) qui doit commencer à produire en 2021", détaille à ce sujet le rapport, qui poursuit : "Un autre investissement important réalisé en 2020 a été la nouvelle cimenterie annoncée par Dangote pour 60 millions \$".

Sur le plan régional, la zone ouest africaine a attiré près de 9,8 milliards \$ en 2020, soit 18 % de moins que l'an dernier.

*Suivez l'actualité togolaise et mondiale en continue sur [www.horizon-news.net](http://www.horizon-news.net)*



**La Solution Automatisée de Marquage  
(SAM) protège les consommateurs contre  
les produits contrefaits.**